

Légende

- Limite de zonage
- Limite communale
- Emplacement réservé
- Périmètre soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (L151-6 du CU)
- Changement de destination (L151-11 2° du CU)
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L151-16 du CU)
- Patrimoine à prendre en compte**
- ▲ Bâti de qualité architecturale ou patrimoniale (L151-19 du CU)
- Petit patrimoine à protéger (L151-19 du CU)
- Zones de présomption de prescriptions archéologiques
- Éléments de la TVB à protéger (L113-1 du CU)**
- Espace boisé classé
- Éléments de la TVB à protéger (L151-23 du CU)**
- Landes
- Zones humides
- Mare
- Cours d'eau
- Haie et alignement d'arbres
- Arbre
- Mobilités**
- Sentier à protéger (L151-38 du CU)
- Piste cyclable
- Risques et nuisances**
- Recul par rapport aux voies
- Recul par rapport à la rue du Pontois
- Périmètre de l'étude de dangers de l'usine des eaux (effets létaux:99m)
- Périmètre de l'étude de dangers de l'usine des eaux (effets irréversibles:473m)
- Allée éboulement de bloc (2011)
- Ancienne décharge (Zy26)



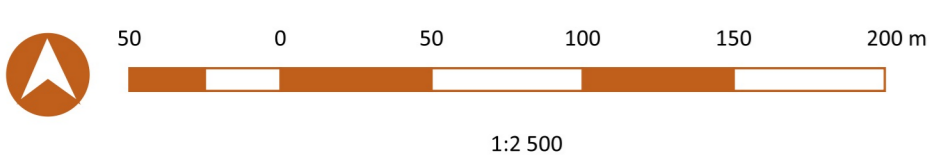
PLU
Plan Local d'Urbanisme
Commune de Férel

Modification simplifiée
Dossier d'approbation

Règlement graphique

Pièce n°6-3
Planche Bourg

Vu pour être annexé à la délibération du 16 avril 2024, Le Maire, Nicolas Rivalan



Liste des types de zone

Ua et Ubb	Secteurs du bourg (habitat dense, services publics et privés, commerces)
Ub et Ubb	Secteurs périphériques à vocation principale d'habitat, urbanisation moins dense que le secteur Ua
Ue	Zone à vocation d'équipements sportifs et de loisirs
Ui	Zone urbaine à vocation économique
Uip	Zone de l'emprise du port sur le domaine public fluvial
2AU	Secteur à vocation principale d'habitat fermé
2AUJ	Secteur à vocation économique fermé
1AU	Secteur à vocation principale d'habitat ouvert à l'urbanisation
A	Zone agricole
Ap	Secteur de la zone agricole constituant la zone agricole pérenne au sens du SCOT
N	Zone naturelle protégée
NF	Secteur de gestion sylvicole
NH	Secteur à vocation d'habitat (STECAL)
NI	Secteur correspondant à l'usine de traitement de l'eau potable du Drézet (STECAL)
NL	Secteur de terrains de loisirs
NL1	Secteur à vocation de camping correspondant au camping existant de Kercado (STECAL)
NL2	Secteur à vocation de camping correspondant au site du Guerry en projet (STECAL)
Np	Secteur de la zone naturelle constituant la zone agricole pérenne au sens du SCOT

Liste des emplacements réservés

N°	Destination	Surface	Bénéficiaire
1	Equipements sports et loisirs	10 240 m²	Commune
2	Extension du cimetière	5 622 m²	Commune
3	Extension de l'école	1 307 m²	Commune
4	Chemin piétonnier	380 m²	Commune
5	Extension équipements	687 m²	Commune
6	Elargissement de la voirie	110 m²	Commune